

Intitulé : Surveillance et maintenance 1er et 2ème niveau AFNOR sur les Unités d'Auxiliaires

Code formation : **7713**

Durée formation : **28 Heures**

1 - Objectif de la formation :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Définir l'organisation générale des Services Auxiliaires (SA) relative à l'alimentation des Unités d'Auxiliaire (UA).
- Réaliser des opérations courantes sur les SA "alternatif" et de rendre compte.
- Réaliser des opérations courantes sur le Groupe Electrogène et de rendre compte.
- Réaliser des opérations courantes sur les SA "continu".

2 - Contenu de la formation :

Au cours de la formation, les thèmes abordés seront l'organisation et les principes généraux concernant le matériel suivant :

- TSA et les coffrets associés ;
- La permutation ;
- UA 75 et 95 concernant les tableaux alternatifs ;
- UA 75 et 95 concernant les tableaux continus, ainsi que les ateliers d'énergie ;
- Le Groupe Electrogène ;
- Les ASI.

3 - Profil stagiaire :

Les techniciens et techniciens ayant en charge des opérations de maintenance sur les UA habilités à minima B1.

Des prérequis sont nécessaires pour atteindre pleinement les objectifs de la formation. Pour cela les stagiaires doivent :

- Connaître les différents éléments constitutifs d'un poste électrique (Jeu de barres, cellule, Bâtiment Industriel, tranches, UA...);
- Citer les principaux documents de référence pour assurer la surveillance et la maintenance des ouvrages.

4 - Compétences :

Cette formation contribue à acquérir les compétences suivantes :

- Connaître les caractéristiques et le fonctionnement des services auxiliaires.
- Se repérer dans l'environnement des U.A ;
- Assurer la surveillance des U.A. depuis la salle de commande ou le local U.A ;
- Prendre en compte les U.A. lors d'une manœuvre d'exploitation (transformateurs) ;
- Exécuter sur ordre des opérations de maintenance de niveau 1 ou 2 sur les U.A ;
- Rendre compte de l'état des U.A.

5 - Modalité d'évaluation :

Des MESP (Mise En Situation Professionnalisante) sont proposées à l'agent, par sa hiérarchie, afin de valider le transfert des acquis de la formation.

6 - Les moyens pédagogiques, techniques et encadrement mis en œuvre seront :

- Des séances de formation en salle,
- Des études de cas concrets,
- Des exposés théoriques,
- Des dossiers techniques remis aux stagiaires.

Informations complémentaires :

Les services auxiliaires du poste école de Jonage étant sous tension, il est donc demandé aux stagiaires de venir avec leurs Equipements de Protection Individuelle.